

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/4/16
DOSSIER N°6907**

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE TRANSPORT

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE TRANSPORT



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération CD2024-07/3/10 du Conseil départemental du 12 juillet 2024 modifiant le règlement relatif
à l'intervention départementale de prise en charge des sorties éducatives d'une journée des collégiens sur le
temps scolaire ;
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2025-05/4/16 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Decide d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de la prise en charge des frais de déplacement pour les sorties éducatives à la journée d'un montant total de **1 610 €**.

COLLÈGES	NOMBRE DE SORTIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	MONTANT
Jules Marouzeau Guéret	1	14	240 €
Françoise Dolto Châtelus Malvaleix	2	27	1 370 €
TOTAL	3	41	1 610 €

Dit que les sommes correspondantes seront imputées sur le Budget départemental 2025 Chapitre 65 Article 657382 Fonction 221.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET